

Procès verbal du Conseil d'école du mardi 6 novembre 2018



PRESENTS :

- M. le Maire, J. Ferré, maire de Prunay le Gillon
- M. Rivière, conseiller municipal
- Mme Bezannier, adjointe au Maire
- Mmes Riet, Thomas, Ferron, Massé, Vivien, Conche et M Puel, M. Richard-Diagorce enseignants
- Mmes, Blasco Vicente, Huber, Pouvreau, Lesieur, M Ferron, représentants des parents d'élèves
- Mme Réau DDEN

ABSENTS EXCUSES :

- M. Bassez, inspecteur
M. Vanneau, adjoint au Maire
- Mme Labalette, Mme Prieur, conseillers pédagogiques
- Mmes Gillet, Léon, ATSEM
- Mme Baron représentant des parents d'élèves

La séance est ouverte officiellement à 18h02 .
Mme Massé préside ce conseil et Mme Riet accepte d'être secrétaire.

▪ Rappel de l'ordre du jour

1. Présentation de l'équipe enseignante
2. Approbation du dernier Procès Verbal du Conseil d'Ecole du 19 juin 2018
3. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves
4. Effectifs des classes à la rentrée 2018
5. Règlement intérieur de l'école
6. Exercices de sécurité
7. Projet d'école
8. Livrets scolaires
9. Evaluations nationales CP et CE1
10. Sorties et animations prévues
11. Aménagements et travaux
12. Absentéisme
13. Questions présentées par les parents

1. Présentation de l'équipe enseignante

PS/MS : Mme RIET (19 élèves)

GS/CP : Mme THOMAS (23 élèves)

CE1/CE2 : Mme Ferron (18 élèves)

CE2/CM1 : Mme Massé et M Puel (vendredi) (17 élèves)

CM2 : Mme Vivien (lundi et mardi) et Mme Conche (jeudi et vendredi) (20 élèves)

2. Approbation du dernier Procès Verbal du Conseil d'Ecole du 19 juin 2018

Est-ce que quelqu'un a une objection par rapport au procès-verbal du dernier conseil d'école datant du 19 juin 2018 ?

Le procès-verbal du précédent conseil d'école est approuvé.

3. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Une seule liste de candidats (n'appartenant pas à une association de parents d'élèves) s'était présentée. Cette liste a obtenu 100% des suffrages exprimés. Les résultats chiffrés sont les suivants :

Nombre d'électeurs inscrits : 146

Nombre de votants : 86

Nombre de suffrages exprimés : 70

Bulletins blancs ou nuls : 16

Le 12/10/2018 ont été élus représentants des parents d'élèves de l'école : Mme Blasco-Vicente Céline, M Ferron Arnaud, Mme Pouvreau Céline, Mme Baron Julie, Mme Huber Charline, Mme Lesieur Gwénaëlle.

4. Effectifs des classes à la rentrée 2018

En 2017/2018, l'effectif était de 97 élèves. Pour 2018/2019, l'effectif est stable avec également 97 élèves.

PS : 9 élèves

CE1 : 11 élèves

MS : 10 élèves

CE2 : 13 élèves

GS : 8 élèves

CM1 : 11 élèves

CP : 15 élèves

CM2 : 20 élèves

5. Règlement intérieur de l'école

Quelques ajustements au règlement intérieur de l'école ont été faits pour l'année scolaire 2018/2019, y est également annexée la charte de la laïcité à l'école.

6. Exercice de sécurité :

Un exercice d'évacuation simulant un incendie a été fait le 5 octobre 2018. L'évacuation s'est bien déroulée. Les élèves avaient été prévenus et préparés. Deux autres exercices d'évacuation auront lieu au courant de l'année. Lors du 2^{ème} exercice, les enseignants seront prévenus mais pas les élèves, lors du 3^{ème}, seule la directrice, qui déclenchera l'alarme, sera au courant.

Un exercice en lien avec le PPMS sera fait vendredi 9 novembre 2018. Cet exercice simulera une intrusion attentat terrorisme. Une personne de la mairie sera présente pour avoir un œil extérieur et adapter au mieux le PPMS en fonction des difficultés qui pourront être rencontrées. Il sera vérifié si le nouveau système d'alerte relié avec la mairie fonctionne.

Les élèves des différentes classes seront confinés dans des lieux prédéfinis.

La situation sera préalablement expliquée aux élèves et suivie d'un échange collectif.

Le PPMS a été réactualisé avec la mairie suite aux travaux. Il le sera à nouveau à la fin des travaux avec la présence des nouvelles salles.

7. Projet d'école

Nous continuons le projet d'école commencé l'année précédente. Il sera appliqué jusqu'en 2019.

Il comprend deux axes principaux :

- L'EPS :

Objectifs :

- Améliorer les capacités langagières au travers des activités physiques et motrices
- Apprendre à mieux se connaître, prendre confiance en soi et développer le sens de l'effort et de la communication.
- Développer les comportements de responsabilité, d'autonomie, de coopération et d'entraide en impliquant les élèves dans des projets sportifs.

- Les arts :

Objectifs :

- Permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente.
- Développer les comportements de responsabilité, d'autonomie, de coopération et d'entraide en impliquant les élèves dans des projets artistiques et culturels.
- Améliorer les capacités langagières au travers des activités artistiques et culturelles.

8. LSU : livret scolaire unique :

Comme l'année précédente, pour les élémentaires (du CP au CM2) le livret scolaire unique sera remis aux familles une fois par semestre, soit deux fois dans l'année. Pour les maternelles, le livret papier sera remis en février et à la fin de l'année scolaire.

9. Evaluations nationales :

L'objectif national est « 100% de réussite au CP ». Afin de donner des indicateurs aux équipes, des évaluations nationales ont été mises en place en CP et CE1 en début d'année scolaire (fin septembre). Il y en aura également en février pour les CP. Ces évaluations concernaient la maîtrise de la langue et les mathématiques.

10. Sorties et animations prévues :

- Bibliothèque : les élèves iront à la bibliothèque, le mardi, une fois par mois. Une lecture est proposée ainsi qu'un choix de livre. Un échange supplémentaire est proposé une fois par mois. Nous remercions les personnes de la bibliothèque pour le temps accordé aux élèves. A partir de fin février la nouvelle médiathèque devrait être opérationnelle.

- Piscine de l'Odyssée : les élèves de CE1, CE2 et CM1 vont à la piscine de l'Odyssée le vendredi matin du 21 septembre au 21 décembre 2018. Les élèves de CP iront du 23 avril au 5 juillet 2019. Les GS resteront à l'école pendant ce temps-là. Les élèves sont 40 minutes dans l'eau.

L'Inspection académique en accord avec la piscine de l'Odyssée a donné la priorité aux élèves du CP au CM1. Seules les élèves de CM2 étant dans une classe à double niveaux CM1/CM2 vont à la piscine cette année. Au vu du grand nombre de classes, un choix a dû être fait par rapport au nombre de créneaux disponibles à la piscine.

Nous remercions les parents bénévoles qui ont passé l'agrément pour nous accompagner et qui seront, nous l'espérons, prêts à nous aider à nouveau.

- Semaine du goût : les élèves de toutes les classes ont pris un petit déjeuner à l'école (à la salle des fêtes) lors de la semaine du goût, le mardi 9 octobre. Nous remercions la mairie pour le prêt de la salle des fêtes et les parents qui ont bien aidé à la réalisation de ce projet.

- Ecolire : (toutes les classes) : une sélection de livres est lue par niveau. Suite à ces lectures a lieu un vote final.
- Challenge calcul mental (CP au CM2)
- Challenge orthographe (CE1 au CM2)
- Le rallye mat'math
- Carnaval : Si la météo est clémente, il devrait se dérouler le mardi 5 mars dans la cour de l'école avec des danses réalisées par les élèves.
- Kermesse : samedi 29 juin (à confirmer)
- Les manifestations sportives de l'USEP :

Le calendrier nous a été fourni et nous étudions les sorties qui sont possibles en fonction de notre budget.

Nous remercions d'avance tous les parents bénévoles qui nous accompagnent et sans lesquels toutes ces sorties et animations ne seraient pas réalisables.

Aménagements pédagogiques :

- APC (activités pédagogiques complémentaires) : les instructions ministérielles demandent que ces heures soient effectuées autour de la maîtrise de la langue
- Allemand : une heure d'allemand par semaine a été proposée aux élèves de CM1 et CM2. Cette heure est dispensée par Mme Lefin, enseignante d'allemand au collège Mathurin Regnier.

11. Aménagements et travaux

Une liste de travaux à effectuer avait été transmise à la fin de l'année scolaire précédente à la mairie. Nous remercions la mairie et les employés communaux d'en avoir effectué la majorité.

Pour une question de sécurité, les élèves de PS/MS n'ont pas intégré leur nouvelle classe à la rentrée, ceci se fera en cours d'année lorsque les travaux seront terminés. (Pas d'issue de secours)

Avancement des travaux : M le Maire : Des travaux récents imprévus ont été réalisés pour changer la totalité de la canalisation en raison de fuites d'eau dans l'école. Le bâtiment doit retrouver l'eau dès vendredi.

Réhabilitation du bâtiment : Il n'y a pas de retard sur le chantier. La chape doit sécher vite et l'ouvrage devrait être réceptionné avant la fin de l'année scolaire. Dès que le bâtiment sera réceptionné, que la commission de sécurité sera passée, la classe sera ouverte. Le déménagement ne devrait pas être compliqué. Pour l'instant tout se déroule comme il faut sauf pour l'appel d'offre qui se situe 20% au dessus des estimations. Les murs extérieurs ne seront pas en brique mais en crêpi.

Tout le mobilier neuf est déjà acheté, de même que le matériel informatique.

La rue derrière l'école avec la plateforme de 360 m de long a été aménagée. Le site doit être fermé et clôturé. Il servira de plateforme sportive notamment pour l'école (pas de matériel à demeure, car voie de secours). Cela doit être finalisé en novembre.

La procédure de modernisation continue et des projets sont toujours à l'étude, notamment le rapatriement de la cantine sur le site. (Projet de 800 000€ pour la création des 2 classes avec cantine). Une des options est de pouvoir faire la cantine à la place du modulaire avec la possibilité de surélévation : « classe balcon ». Tout est fait pour optimiser l'espace.

Il est prévu de basculer en « tout électrique », pour tous les bâtiments.

La médiathèque devrait être réceptionnée fin février. La bibliothécaire va être recrutée jeudi. Il est prévu une journée dédiée à l'école avec cette professionnelle pour l'école. Tous les enfants auront une carte gratuite de médiathèque. Le projet culturel sera proposé par la bibliothécaire.

Une visite sera prévue avec l'équipe enseignante.

Une inauguration est prévue, le nom est encore à trouver.

Le projet informatique des écoles est également en cours pour remplacer les anciens ordinateurs de l'école afin de basculer sur des outils de nouvelle génération de type tablette. Il est donc prévu un renouvellement de la quasi-totalité du matériel informatique (sauf les nouveaux ordinateurs des deux classes réaménagées, déjà récents). Les équipements devraient être là pour la rentrée scolaire prochaine. Ce nouveau matériel sera plus facilement transportable. Il n'y a pas de WIFI dans les bâtiments des enfants de maternelle, mais il y en aura dans les autres bâtiments.

Un inventaire du matériel communal a été réalisé durant l'été.

12. Absentéisme :

Lors de l'inscription de l'élève dans un établissement scolaire, il convient de rappeler que celui-ci est tenu d'y être présent, qu'il relève ou non de l'obligation scolaire. L'inscription à l'école **maternelle** implique l'engagement, pour la famille, d'une fréquentation régulière indispensable pour le développement de la personnalité de l'enfant et pour le préparer à devenir élève.

L'article 131-8 du code de l'éducation dispose que « Lorsqu'un enfant manque momentanément la classe, la famille ou le responsable légal doit sans délai, faire connaître au directeur ou à la directrice de l'école les motifs de cette absence. » Le directeur de l'école peut accorder des autorisations d'absence à la demande écrite des familles pour répondre à des obligations de caractère exceptionnel. Les seuls motifs réputés légitimes sont les suivants : maladie de l'enfant, maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, réunion solennelle de famille, empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent. **Les autres motifs sont appréciés par l'Inspecteur d'Académie (I.A. D.A.S.E.N.).**

Toutes les absences non légitimes seront remontées à l'Inspection Académique.

Pour l'année 2016/2017, le taux d'absentéisme pour l'école de Prunay-le-Gillon était de 3,72%. Pour 2017/2018, il est de 4,27 %.

13. Questions présentées par les parents

- *Quand la classe de PS/MS intégrera-t-elle la classe rénovée, afin que Mme Thomas ne soit plus seule dans le bâtiment ?*

Les travaux devraient être achevés à la fin du 1^{er} trimestre 2018.

- *Les classes ont-elles accès au nouveau terrain de sport ?*

Derrière les locaux techniques, il est prévu d'aménager un mini-stade afin que les élèves de l'école puissent y accéder facilement. Cela nécessite encore quelques petits aménagements et travaux.

- *Est ce que Mme Gilet pourra se détacher pour accompagner Mme Thomas si elle veut faire du sport sur le nouveau terrain ?*

Le maire rappelle que l'ATSEM n'est pas obligatoire pour les GS. De plus l'effectif des élèves est en baisse.

Cette nouvelle organisation permettra également de palier à d'éventuelles absences des employés communaux.

- *Avez-vous toujours accès à la salle polyvalente pour le sport par mauvais temps ?*

Oui, des créneaux ont été définis avec la mairie.

- *Y aura-t-il une fermeture de classe pour l'année prochaine?*

La carte scolaire n'a pas encore été définie. Nous ne savons pas pour le moment.

Le prochain conseil d'école est prévu le **mardi 26 février 2019 à 18h.**

La séance est levée à 19h20 l'ordre du jour étant épuisé.

La directrice, Géraldine Massé

Secrétaire désignée pour la séance, Mme Riet